

EVOLUTION DE LA PROPOSITION 05 :

DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS INTÉGRÉS DE SANTÉ MENTALE

Une proposition politique du Mouvement pour une psychiatrie dans le milieu de vie



Le Mouvement pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie soutient des propositions politiques réfléchies à partir du quotidien de la vie des personnes aux prises avec des souffrances psychiques.

Ce Mouvement associe des forces socio-politiques et des citoyens dans les transformations sociales et affectives auxquelles nous invitent les problèmes de santé mentale.

INTRODUCTION

Ce document est une mise à jour de la proposition 05 émise par le Mouvement pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie.

Depuis décembre 2019, la plateforme constituée autour de cette proposition a travaillé à une évolution du texte tel qu'il était inscrit dans le cahier de propositions politiques (édition de 2018).

Compte tenu des membres actifs aujourd'hui dans cette plateforme et de l'évolution du contexte législatif et institutionnel, ce contexte est encore à retravailler au sein de la plateforme. Ceci explique qu'il ne soit pas présent dans l'actuel document.

Ce document est téléchargeable sur :

www.psychiatries.be/propositions-politiques/proposition-05/

RÉSUMÉ

Permettre des Dispositifs intégrés de santé mentale qui prolongent les capacités des Services de santé mentale existants de manière à (1) **instaurer des espaces collectifs d'hospitalité** indispensables aux processus de soin et d'émancipation ; (2) **mobiliser la communauté et les acteurs de la société** à rendre des moyens d'exercer les droits d'une vie pleinement humaine ; (3) **prendre soin** de problèmes qui demandent de s'investir plus intensivement (troubles sévères persistants, situations aiguës) et (4) **créer des unités résidentielles de crise** qui permettent une distanciation tout en restant dans une approche contextuelle.

PROPOSITION :

Nous proposons de permettre des Dispositifs intégrés en santé mentale. Ils seraient composés de **5 unités en interface** dont l'intensité d'intégration et d'articulation devrait être organisée localement. Ces unités sont des équipes qui toutes sont responsables des processus thérapeutiques et des dispositifs de concertations sociales qu'ils impliquent. La perspective est d'élargir la base des aides et des soins de santé mentale dans les milieux de vie en s'appuyant sur des services existants et en les développant de manière à intégrer :

1. **Des espaces collectifs d'hospitalité** indispensables aux processus de soins ou au ressourcement des entourages, des professionnels des secteurs de la santé et du social et, plus largement, de la communauté. Ces espaces associent tous ceux qui veulent faire hospitalité aux troubles psychiatriques et psychosociaux et mettre en œuvre des processus d'émancipation personnels et collectifs. Ils permettent d'élaborer des responsabilisations partagées et de les articuler. Cette fonction collective d'hospitalité serait portée par les travailleurs de chacune des parties du dispositif intégré. Un temps de travail et un financement pour cette fonction seraient prévus parmi ces différents services.

2. **Des équipes qui mobilisent ce qui peut faire soin dans la communauté** pour les personnes aux prises avec des souffrances psychiques et qui travaillent avec les acteurs de la société à donner à ces personnes les moyens effectifs d'exercer leurs droits. Ces équipes accomplissent leur mission à partir de ce qui existe dans la société et qui pour-

rait renforcer ce qui fait soin et conduire à l'accomplissement d'une vie pleinement humaine. Ce faisant, les dispositifs intégrés de santé mentale peuvent s'ouvrir à un accueil inconditionnel des demandes amenées par les personnes éprouvant des souffrances psychiques, tout en articulant ces demandes aux responsabilités des acteurs sanitaires, sociaux, culturels et économiques.

3. **Des services de santé mentale** où le cadre du personnel serait substantiellement élargi de façon à le mettre en correspondance avec les missions qu'il est censé réaliser vis-à-vis de la population.

4. **Des équipes mobiles** qui permettent d'inscrire les processus thérapeutiques dans les contextes où ils se déroulent et dont les interventions visent à prendre soin autant des personnes en souffrance psychiatrique que de leurs entourages :

- Des équipes mobiles de suivi des personnes souffrant de pathologies sévères et persistantes.
- Des équipes mobiles pour les situations aiguës qui peuvent se déplacer dans un délai raisonnable qui prenne en compte l'urgence plus ou moins élevée de la situation.

5. **Des unités résidentielles de crise** qui offriraient un encadrement intensif et continu, tout en permettant une proximité avec les milieux de vie, une connaissance des ressources locales par les soignants et l'adaptabilité que permet la dimension réduite des équipes. Ces unités de quelques lits fonctionneraient 24h24

PLUS D'INFOS

Suivre l'évolution de la plateforme «Dispositifs intégrés de santé mentale» sur : www.psychiatries.be/propositions-politiques/proposition-05/

Editeur responsable :

Centre Franco Basaglia asbl.
Chaussée des Prés, 42, 4020, Liège.
Courriel : educationpermanente@psychiatries.be

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles:

